

Cérémonie des vœux La Maison de l'enfance reste d'actualité

Tout en restant vigilant sur la suppression de la taxe professionnelle, le maire Yvonne Lebourg a annoncé que le projet de Maison de l'enfance était juste retardé.

La cérémonie des vœux s'est déroulée vendredi soir à la salle du Parvis sous la présidence du Maire Yvonne Lebourg. Une tradition perpétuée depuis maintenant vingt et un ans avec l'occasion pour le premier magistrat et son premier adjoint François Debonne, de résumer les actions phares de l'année écoulée et de présenter les perspectives pour les mois à venir.

La manifestation a été agrémentée cette année de quelques chants interprétés par les enfants qui avaient participé au cours de l'été au centre aéré communal. Avec l'animateur Alain Barret, ils avaient eu l'occasion de créer de toutes pièces une chanson dédiée à Ambrumesnil que le petit groupe a présentée en fin de cérémonie.

Dans son allocution, le premier adjoint a remercié Yvonne Lebourg pour son dynamisme et sa volonté à faire vivre le village. La population en augmentation constante est le signe probant qu'il fait bon vivre à Ambrumesnil.

Il a rappelé que 2009 avait vu le démarrage du service public d'assainissement non collectif, l'installation d'un défibrillateur et d'un radar pédagogique, la venue d'un



Quelques uns des enfants du centre aéré de l'été 2009 ont présenté la chanson qu'ils ont créée sur Ambrumesnil

camion Ophtabus pour le dépistage des maladies de la vision et enfin l'installation des syndicats SIER et SIDEE au premier étage de la mairie. *"Depuis le début de l'année, nous étudions le moyen de diminuer la vitesse dans la commune, les études vont se poursuivre cette année encore."*

Pour Yvonne Lebourg, le Maire, la situation financière de la commune est saine. *"Mais ils nous appartient d'être vigilants avec la suppression de la taxe professionnelle et la réforme territoriale !"*

De ce point de vue : *"Nous pouvons nous réjouir d'avoir déjà réalisé d'importants travaux sans avoir besoin de recourir à l'emprunt"*. Il y a eu notamment la rénovation complète de la mairie, la

mise aux normes de la salle des Douze Etoiles d'Or et la numérotation des habitations.

A l'avenir, il sera nécessaire de sélectionner les priorités, c'est tout du moins l'avis du premier magistrat. Le PLU - Plan Local d'Urbanisme - actuellement en phase d'étude, constituera en ce sens une bonne base de réflexion et un outil de référence.

Le projet de création d'une Maison de l'enfance n'est pas avorté... *"Il a été juste retardé puisqu'il dépend inévitablement de la finalisation du PLU"*, soulignait Yvonne Lebourg. Ce projet s'inscrit dans la perspective d'assurer un avenir serein pour l'école et le regroupement pédagogique. Il est à noter qu'à ce jour, le village compte 531 habitants et la construction de nouveaux logements a contribué à cette dynamique locale.



Un cadeau de Nouvel An a été remis au Maire Yvonne Lebourg, très entourée par son équipe